

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2006

L'an 2006 et le vendredi 20 janvier à 20 heures 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames Janine GUIGON, Gisèle VINCENT, Marie-Pierre GOUTIN, Laurence CLOT
Messieurs Roger OUVRIER-BONNAZ, Bruno VIALATTE, Michel DONOLATO, Laurent VALENTE.

Pouvoir a été donné par Monsieur Philippe CLAIR à Monsieur Jean-Luc ZANON,

Pouvoir a été donné par Monsieur Jean- Paul NEUF- MARS à Monsieur Michel DONOLATO,

Pouvoir a été donné par Monsieur Gilles REYNAUD à Monsieur Bruno VIALATTE.

Madame Gisèle VINCENT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2005 est lu et approuvé à l'unanimité.

CONVENTION POUR EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE

Le Maire explique que des permis de construire sont en cours d'instruction sur certaines parcelles de la commune et qu'il sera nécessaire de procéder à une extension du réseau électrique afin de les équiper en électricité. La Mairie devra alors prendre en charge le financement de ces travaux d'extension. Cependant la Loi Urbanisme et Habitat du 02/07/2003 et les articles L332.6 et I332-15§3 du Code de l'Urbanisme permet à la commune de répercuter le financement de ces équipements auprès du bénéficiaire de l'autorisation de construire en établissant une convention.

Le Conseil Municipal autorise donc le Maire à signer les dites conventions chaque fois que cela sera nécessaire.

RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ENTRETIEN -ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire explique qu'il y a lieu de renouveler le contrat d'entretien de l'éclairage public à- partir du 1er janvier 2006. Le Maire présente au Conseil Municipal les propositions reçues et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de renouveler le contrat d'entretien de l'éclairage public auprès de la société AMEC SPIE SUD EST (Montélimar) à- partir du 1er janvier 2006, pour un montant de 6237 HT.

TRAVAUX D'EXTENSION - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Maire expose qu'il y a lieu de prévoir des travaux d'extension de la bibliothèque municipale sur la partie Est du bâtiment. Les devis demandés sont présentés au Conseil Municipal et après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'entreprendre les travaux d'extension de la bibliothèque municipale sur la partie Est du bâtiment, de retenir le devis de l'entreprise ASTIC DECOR (LaCoucourde) d'un montant de 5585 HT et de demander toutes les subventions possibles afférentes à ce projet.

NOUVEAUX HORAIRES BUREAU DE POSTE - LA COUCOURDE

Le Maire présente les nouveaux horaires du bureau de Poste de La Coucourde depuis le 9 janvier 2006 afin que le Conseil Municipal formule un avis. Considérant que le bureau de Poste réouvre le lundi matin et que les amplitudes journalières sont plus importantes que les anciens horaires pour les autres jours de la semaine, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ces horaires.

MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA SESAME : CHANGEMENT DE NOM

Afin de permettre une meilleure reconnaissance de la Communauté de Communes à l'extérieur, la Commission Economie de la SESAME a défini qu'il était nécessaire de modifier le nom SESAME afin qu'il permette de positionner géographiquement notre bassin de vie. De ce fait, Monsieur le Maire propose de modifier la nouvelle appellation de la Communauté de Communes, à savoir : MONTELMAR SESAME. Cette nouvelle appellation est approuvée à la majorité des voix par le Conseil Municipal.

BAIL COMMERCIAL POUR LA FUTURE SUPERETTE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un bail commercial avec un preneur qui aura la gérance de la superette nouvellement créée en bordure de la RN 7.

VENTE DE TERRAINS - HAMEAU DE DERBIERES

Le Maire expose que la commune peut vendre une parcelle communale de 4882 m² à Derbières à des fins de construction de maisons individuelles. Une proposition de vente a été faite à la société AVIC Développement qui a présenté un projet d'aménagement. Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à la vente de cette parcelle sous condition qu'un permis à lotir soit délivré.

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES AMENAGEMENT SUPERETTE -LOTS N°2 ET 6

- Lot n°6 : travaux supplémentaires pour un montant de 1962.95 HT : Entreprise SOULIER DUNY,
- Lot n°2 : travaux supplémentaires pour un montant de 1995 HT : Entreprise ASTIC DECOR.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces deux avenants.

REPRISE DE LA ZINGUERIE - TOITURE ECOLE MATERNELLE

Le Maire explique qu'il y a lieu de prévoir des travaux de reprise de la zinguerie de la toiture de l'école maternelle. Les devis demandés sont présentés au Conseil Municipal qui décide à l'unanimité de retenir celui de l'Entreprise A.S.G.T.S (Montélimar) pour un montant de 7450 HT et de solliciter les subventions auprès du Conseil Général.

TRAVAUX DIVERS - ANNEE 2006

Le Maire expose qu'il y a lieu de prévoir plusieurs travaux pour l'année 2006. Les devis sont présentés au Conseil Municipal qui décide à l'unanimité de prévoir ces travaux, à savoir :

- mise en place d'une alarme aux vestiaires du stade de football (Entreprise SAS 26, Ancône, 1640.38 HT),
- construction d'un colombarium au cimetière de Derbières (Alain COMBE, La Touche, 10450 HT),
- extension du réseau d'assainissement aux chemins de la Meyre et du cimetière à Derbières (Entreprise CHAPON, Malissard, 26147.10 HT).

REMBOURSEMENT SINISTRE - ASSURANCES AXA

Le Maire rappelle que dans la nuit du 28 juillet 2005 un véhicule a heurté, en bordure de la RN 7, deux barrières. Un constat amiable a été établi et transmis à la Compagnie AXA Assurances. Le Conseil Municipal en accepte le remboursement de 348.04 .

LIVRAISON DES REPAS A DOMICILE - ENTREPRISE SERVEA

Par délibération du 19 novembre 2004, la commune avait décidé de prendre en charge, pour l'année 2005, le 16ème repas par personne livré à domicile par l'Entreprise SERVEA. Ce service a bien fonctionné puisque 737 repas ont été livrés et 44 pris en charge par la commune. Par conséquent, le Conseil Municipal décide de reconduire cette opération pour l'année 2006 en réinscrivant la somme de 600 lors du BP CCAS.

RESTAURATION TABLEAU ST ANTOINE - EGLISE DE DERBIERES

Le Maire explique que la Paroisse St Antoine demande la restauration du tableau St Antoine de l'Eglise de Derbières.

Des devis sont présentés au Conseil Municipal qui décide de retenir, à l'unanimité celui de Mr J.P.VOEGELIN (Romans) d'un montant de 1900 (TVA non applicable) et de charger le Maire de demander toutes les subventions afférentes pour la rénovation de ce tableau.

INFORMATIONS DIVERSES

Messieurs les Adjointes et Conseillers-délégués font le compte-rendu :

Travaux extérieurs :

- Aménagement supérette : les travaux de maçonnerie, de menuiseries et doublage sont terminés ; les travaux de plomberie et d'électricité ont commencé.
- Les travaux de voirie avec la reprise du chemin du Sérillon continuent : la route sera élargie et comportera un trottoir.

Travaux réalisés par les Services Techniques municipaux au cours des dernières semaines :

- Mise en place de garde corps au carrefour du chemin des quatre routes,
- Pose de grillages au Sud du bureau de Poste,
- Reprise du grillage du plateau omnisports,
- Pose et dépose des illuminations de Noël,

- Pose de pouzzolane autour des arbres dans l'Ancienne RN 7, Rue Royale et Lotissement Les Tilleuls.

Associations/Festivités :

- Plusieurs associations ont organisé ces derniers temps leur loto : REGAIN, Football- Club, ACCA.
- Le Tennis- Club de La Coucourde a remporté la Coupe de l'Amitié.
- Le Tennis- Club et l'AJB ont organisé conjointement pour leurs adhérents la galette des rois à la Salle P.BONNET le 13 janvier.
- Le concours de belote de l'Association REGAIN aura lieu le 5 février prochain dans la Salle d'Animation Rurale P.BONNET.
- La SESAME VTT aura lieu cette année à Allan et la SESAME Découverte à Portes en Valdaine le 9 avril prochain.

Urbanisme :

Depuis la dernière réunion du Conseil Municipal :

- Déclaration de Travaux : 3 accordées -2 en cours d'instruction,
- Permis de Construire : 6 accordés - 2 en cours d'instruction,
- Certificats d'Urbanisme : 2 accordés.

Culture/ Enseignement:

- Bibliothèque Municipale: le budget 2005 est soldé.
- Un exercice incendie aura lieu dans les écoles le lundi 23 janvier.
- La Commission Municipale de Sécurité va faire réaliser un devis concernant la réfection et mise en forme du parking des écoles de Fondchaud.

Social :

Le goûter des Anciens offert par la Municipalité a eu lieu le 14 décembre 2005. Un bon d'achat de 20 €, à prendre dans un commerce du village, a été attribué à chaque foyer comportant une personne de plus de 65 ans, et une boîte de chocolats pour toutes les personnes de plus de 65 ans.

Monsieur le Maire fait part :

- La Gendarmerie Nationale de Montélimar a fait parvenir en Mairie son rapport sur les délits pour la période de novembre/décembre 2005 (1 en 2005 / 4 en 2004).
- Un rapport sur les activités du secrétariat de Mairie en 2005 est présenté aux membres du Conseil Municipal :
 - 1801 courriers reçus // 1810 courriers envoyés.
 - 18 permis de construire traités // 3 permis de construire modificatifs // 36 déclarations de travaux et 17 certificats d'urbanisme.
 - 251 demandes de titres ont été transmises en Préfecture de la Drôme.
 - 11 actes d'Etat Civil ont été rédigés (3 décès // 3 mariages // 2 transcriptions de décès// 3 reconnaissances d'enfant naturel) // 11 naissances en dehors de la commune // 12 inhumations // 8 mentions en marge // 2 baptêmes civils.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les Services de l'Etat et autres.

Fait à La Coucourde, le 20 janvier 2006.

Le Maire.

Jean-Luc ZANON